XXXXXX est membre de l’ACAD

L’ACAD (Association des Consultants en Aménagement et Développement des territoires) est une association de professionnels de l’ingénierie privée, qui regroupe une soixantaine d’entreprises impliquées dans la fabrique de la Ville.

C’est la seule assemblée où se côtoient, échangent, s’informent, se forment et se confrontent des professions aussi diverses que complémentaires : urbanistes, architectes, sociologues, écologues, économistes, managers de projets urbains, programmistes, paysagistes, ingénieurs, historiens, anthropologues, communicants, financiers, juristes, coloristes ou, encore, spécialistes de l’habitat, du foncier, de la concertation, des mobilités, du développement commercial ou du tourisme.

Tous participent et contribuent à la conception du projet urbain, dans toutes ses composantes, ses diversités et ses enjeux, sur l’ensemble du territoire et à l’étranger.

Depuis plus de 20 ans, l’ACAD est un partenaire privilégié des pouvoirs publics et des maîtrises d’ouvrage. Aux côtés de l’ANRU, l’ANAH, la Banque des Territoires, le PFVT, Action logement, le CINOV ou le Ministère de la cohésion des territoires, l’association est invitée à se prononcer sur les différents sujets liés au développement rural et urbain des territoires. Véritable acteur de l’aménagement, elle participe également à des jurys de prix urbains, des colloques et des publications.

Résolument tournée vers ses maîtres d’ouvrage, l’ACAD milite pour une commande publique efficace, efficiente et juste. A ce titre, elle propose un service de sourcing qui leur permet de puiser dans un vivier de compétences pour mieux définir et exprimer leurs besoins. Parallèlement, l’ACAD agit contre la concurrence déloyale qui trop souvent exclut à tort, l’ingénierie privée de certaines opérations d’aménagement.

L’ACAD offre à ses adhérents une pluralité de services. Conférences-débats sur les thèmes de la Ville et des territoires, actions de formation, visites de projets, voyages d’études en France et à l’étranger, veille juridique et documentaire, revue de presse hebdomadaire, outils de compréhension, présence sur les réseaux sociaux…

Faire confiance aux adhérents de l’ACAD, c’est se faire accompagner par un réseau de professionnels compétents, qui partage des valeurs, des méthodes et des connaissances, pour concevoir des projets de territoires aux côtés des maîtres d’ouvrages, publics et privés.

[www.acad-asso.com](http://www.acad-asso.com)

asso.acad@gmail.com

